



CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE

Entre le Lycée Portes de l'Oisans - Vizille,
l'Académie de Grenoble et la Région Auvergne-Rhône-Alpes

2018 - 2022



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

SOMMAIRE

PRÉAMBULE

1 - DIAGNOSTIC

2 - OBJECTIFS STRATÉGIQUES

3 - LEVIERS STRATÉGIQUES

4 - LES INDICATEURS

5 - ACCOMPAGNEMENT (AUTORITÉ ACADÉMIQUE ET RÉGION)

6 - DURÉE ET SIGNATURE DU CONTRAT

PRÉAMBULE

En Auvergne-Rhône-Alpes, les autorités académiques, autorités de l'Etat compétentes en matière d'éducation, et la Région s'associent, pour définir leurs priorités partagées dans le respect de leurs compétences respectives et contribuer, par une coopération renforcée, aux orientations et aux chantiers engagés au service de la réussite des élèves. Cette collaboration s'articule autour de trois principaux objectifs :

- **Elever le niveau de connaissances, de compétences et de culture de tous les jeunes,**
- **Réduire les inégalités sociales et territoriales pour tenir la promesse républicaine de la réussite éducative pour tous,**
- **Diviser par deux la proportion d'élèves sortant du système scolaire sans qualification**

Les parties entendent ainsi promouvoir en tout premier lieu les valeurs et les principes de la République tel que le principe de laïcité. Elles s'engagent également à préparer les élèves à vivre en société et à devenir des citoyens responsables, ouverts sur le monde, à favoriser l'innovation dans le système éducatif, l'autonomie des établissements et leur adaptation aux postes et aux enjeux multiples du système éducatif.

Véritable outil de partenariat et de pilotage stratégique des lycées, le contrat d'objectif tripartite permet de conforter le dialogue entre l'établissement, l'autorité académique et la collectivité territoriale de rattachement. Il renforce **la convergence** des politiques publiques et favorise la démarche de projet au service de la réussite des élèves.

Dans l'établissement, le contrat d'objectifs tripartite est **un outil de pilotage pédagogique et éducatif, construit et partagé avec les équipes.**

Il est signé entre l'établissement, l'autorité académique et la région Auvergne-Rhône-Alpes pour une durée de quatre ans.

Il comprend un diagnostic, deux à quatre objectifs, des leviers stratégiques, des mesures d'accompagnement et des indicateurs de réussite (circulaire 2015-004 du 14-01-2015, BO n°3 - 2015).

1 - DIAGNOSTIC

Chaque établissement dispose d'un **dossier d'aide à l'auto-évaluation** qui regroupe les principaux indicateurs communs de l'établissement. Il servira de base à l'élaboration du diagnostic par le lycée, qui sera partagé lors de la phase de dialogue entre les trois parties. Le diagnostic met en exergue les éléments de contexte, les points d'appui et d'amélioration, à partir desquels seront dégagés la problématique de l'établissement et des axes de progrès.

1/ Eléments de contexte : caractéristiques de l'établissement, du public accueilli et inscription territoriale

Le lycée polyvalent « Portes de l'Oisans » est issu de la fusion intervenue en septembre 2015 du lycée général technologique et du lycée professionnel. Il regroupe des formations très différentes allant de la 3ème PFP à des BTS industriels

Le lycée accueille 1340 élèves pour cette année scolaire, donnée en hausse par rapport aux années précédentes du fait principalement de l'augmentation des effectifs en classe de seconde qui résulte d'un taux de passage plus élevé de 3ème en 2nde GT que les années précédentes dans les collèges de secteur.

Sur les 1340 élèves, 350 relèvent de la SEP, chiffre stable désormais qui reflète un nombre d'affectations correspondant au nombre de places disponibles ce qui ne fut pas toujours le cas dans le passé.

Le lycée est l'établissement de secteur pour les collégiens de trois établissements différents (Vizille, Jarrie, Bourg d'Oisans) mais aussi du plateau matheysin du fait de la présence d'enseignements spécifiques qui ne sont pas proposés au lycée de La Mure avec lequel l'établissement souhaite de vraies logiques complémentaires.

L'aire géographique couverte est ainsi assez vaste et recouvre des territoires aux enjeux socio-économiques et aux problématiques différentes. L'établissement accueille un public hétérogène même si le pourcentage de boursiers est nettement inférieur à la moyenne académique et nationale. La complexité est en fait plus grande lorsqu'on examine les données sociales et géographiques. L'établissement est ainsi situé sur des aires géographiques variées comprenant aussi bien des stations de ski internationalement reconnues qu'une vallée désindustrialisée en reconversion ou une aire marquée par la polarité grenobloise.

2/ Points d'appui et d'amélioration

Le diagnostic a été établi à partir des réflexions des personnels et des enseignants lors des conseils d'enseignement de la rentrée et des conseils pédagogiques aussi bien de la SEP que du LGT.

L'établissement peut s'appuyer sur un certain nombre de points forts

- Des résultats satisfaisants et ce, depuis plusieurs disciplines, dans plusieurs séries (L, S, séries technologiques).
- Un taux d'accès de la 2nde GT au baccalauréat satisfaisant témoignant d'une politique volontariste en matière de fluidité des parcours
- Des réussites dans des filières post-bac d'excellence
- Des diplômes reconnus (Esabac, BTS CIRA) permettant des vrais parcours de réussite
- Une offre de formation relativement complète qui permet de répondre aux besoins des élèves du secteur et aux différents profils d'élèves
- Une labellisation renouvelée comme lycée des métiers de l'électronique et du numérique du

fait d'une offre de formation cohérente dans ce secteur, d'un équipement important, de partenariats noués avec les professionnels dans ces domaines

- Une poursuite d'études de plus en plus importante notamment à la SEP. Les élèves choisissent de poursuivre leur formation et d'enrichir leur parcours.
- Des élèves de la SEP de mieux en mieux préparés à la poursuite d'études dans le supérieur du fait de l'existence de liens avec plusieurs lycées de l'agglomération grenobloise proposant des BTS
- Des équipes relativement stables pouvant s'engager sur des projets à moyen ou à long terme même si les difficultés de recrutement sont de plus en plus marquées dans les matières déficitaires
- Plusieurs enseignants reconnus par le corps d'inspection, aussi bien au LGT qu'à la SEP, pour leur investissement ou leur engagement
- Un climat scolaire relativement serein
- Une présence forte des deux associations de parents d'élèves qui sont très investies au sein de l'établissement
- Un budget annuel permettant de réaliser l'essentiel des projets pédagogiques.
- Un CDI dynamique et vivant qui accueille un public de plus en plus nombreux avec un fonds documentaire renouvelé
- Une architecture de qualité et un environnement exceptionnel du fait de la proximité du parc du château de Vizille

Des point d'amélioration voire faibles existent :

- Des taux de réussite aux examens fragiles en série ES (la session 2017 est marquée par un net recul des résultats avec 84% de réussite à l'examen) mais aussi en BTS
- Des difficultés de base dans des apprentissages (lecture, rédactionnels, calculatoires) simples aussi bien au LGT qu'à la SEP qui ont des incidences dans de nombreuses disciplines
- Un manque de liaison avec les enseignants de collège pour mieux connaître les compétences acquises et les pratiques quotidiennes
- Un accompagnement personnalisé qui s'est mis en place très tardivement dans l'établissement et qui ne correspond encore que partiellement à ses objectifs initiaux
- Un nombre d'absences encore trop élevé à la SEP avec des élèves qui arrêtent pour une part leur scolarité pour rentrer dans la vie active directement.
- Une prise en charge de la difficulté scolaire compliquée dans certaines séries.
- Une série STMG marquée par une image négative auprès des élèves
- Un engagement lycéen très insuffisant ce qui se retrouve dans les instances lycéennes. Le lycée n'est pas considéré réellement comme un lieu de vie malgré son architecture.
- Le manque d'engagement se retrouve aussi sur le plan de la motivation et de l'investissement dans les études pour des raisons différentes.
- Une césure de plus en plus marquée au sein de la population lycéenne entre les élèves du LGT et de la SEP qui ont du mal à se mélanger.

3/ Problématique de l'établissement et axes de progrès

A l'issue des échanges et des différents points abordés, il conviendrait de s'attacher à :

- Finaliser la réforme du lycée en instaurant l'AP en cohérence avec les enjeux et besoins de tous et chacun des élèves de l'établissement ;
- Mobiliser une majorité de la communauté éducative autour des objectifs déjà esquissés pour en débattre et les formaliser d'une manière partagée ;
- Engager le lycée dans une démarche qui permettra de faire vivre le contrat pendant 4 ans.

2 - OBJECTIFS STRATÉGIQUES

L'apprenant est au centre du contrat. Ainsi, les objectifs sont centrés sur les élèves accueillis au sein de l'établissement.

Les partenaires identifient et priorisent deux à quatre objectifs stratégiques pédagogiques et éducatifs.

En cohérence avec le projet d'établissement, ces objectifs doivent satisfaire aux orientations nationales et académiques. Ils intègrent les spécificités locales et le projet éducatif porté par la collectivité de rattachement. Ils doivent tenir compte des besoins et de la spécificité de l'établissement.

➤ **Objectif 1 : développer des parcours de réussite pour tous en fonction de son projet**

Individualiser des parcours de réussite pour tous afin de favoriser la réussite de chacun, de développer l'ambition scolaire pour pouvoir préparer les élèves aussi bien à l'enseignement supérieur qu'à leur entrée dans la vie professionnelle

Il s'agit tout d'abord de faire réussir tous les élèves, mission première, quel que soit leur parcours de formation. Pour cela il convient d'impliquer les élèves dans leurs parcours de scolarité tout en donnant du sens à leurs apprentissages. Il s'agit de permettre à chacun de prendre conscience de ses qualités et de développer ainsi l'ambition scolaire qui est trop souvent réduite. Ainsi les élèves pourront développer des compétences notamment dans le domaine du numérique qui seront réutilisables aussi bien dans le supérieur que dans leur vie professionnelle.

➤ **Objectif 2 : se former pour pouvoir suivre un parcours d'orientation choisi et ouvert**

Développer les compétences des élèves afin de mieux comprendre et de mieux maîtriser le monde environnant pour pouvoir choisir son parcours d'orientation de façon réfléchie et maîtrisée.

La réussite des élèves ne s'arrête pas aux examens. Les lycéens s'inscrivent dans un parcours où ils doivent développer des compétences en terme d'orientation qui leur permettront d'effectuer des choix raisonnés et non subis. Ces choix doivent pouvoir s'appuyer sur une bonne connaissance des différents processus mais aussi des évolutions socio-économiques, à différentes échelles, tout en s'appuyant sur des connaissances linguistiques fortes facilitant leur intégration sur le marché du travail à terme.

➤ **Objectif 3 : devenir un lycéen autonome, citoyen et responsable**

Préparer les lycéens à leur futur vie de citoyen en les aidant à mieux comprendre le monde environnant par des approches culturelles, à développer leur esprit critique aussi bien dans l'analyse des données reçues que dans leur interprétation et les encourager à s'engager et à s'impliquer en développant par cette occasion leur autonomie.

Les lycéens sont positionnés dans un monde en constante mutation où le rapport au savoir, à leur environnement proche ainsi qu'à l'altérité évolue considérablement de façon régulière et rapide. L'école doit rester le lieu où se forment, à travers des expériences diverses, l'esprit critique, l'engagement et la citoyenneté mais aussi la compréhension et la lecture du monde pour pouvoir évoluer en connaissance de cause et se construire des valeurs propres.

3 - LEVIERS STRATÉGIQUES

Les leviers stratégiques reposent sur les politiques éducatives partagées par l'Etat et la Région.

Pour l'établissement, les équipes décrivent les leviers sur lesquels elles souhaitent agir pour atteindre les objectifs stratégiques.

Leviers transversaux

- Développer les compétences numériques des élèves

Le numérique sera utilisé comme levier transversal du contrat d'objectifs. Il s'agira de développer les compétences des élèves dans ce domaine afin de favoriser leur réussite immédiate et future mais aussi de mieux cerner les enjeux et les problématiques soulevées dans un quotidien où sa place ne cesse d'augmenter

- La lecture, outil de compréhension du monde contemporain et d'ouverture à l'autre

En parallèle du numérique, redonner une place centrale aux humanités via la lecture pour faire des lycéens des futurs citoyens ouverts sur le monde et capables de s'engager dans les problématiques du monde contemporain. Pour cela:

Objectif 1 : développer des parcours de réussite pour tous en fonction de son projet

- Utiliser l'accompagnement personnalisé pour individualiser les parcours

Renforcer la place de l'accompagnement personnalisé comme levier pour aider les élèves aussi bien dans la construction de leurs projets que dans l'amélioration de leurs compétences. L'accompagnement personnalisé sera un outil pour aider les élèves en difficulté sur telle ou telle compétence et pour développer l'ambition scolaire pour les autres lycéens

- Développer de nouvelles formes d'approches pédagogiques

Favoriser l'émergence de nouvelles formes d'approches pédagogiques, notamment la classe inversée, afin de travailler autrement avec les élèves et d'individualiser les différentes pratiques. Le travail le plus souvent initié à la SEP pourra être utilisé par les professeurs du LGT.

Objectif 2 : se former pour pouvoir suivre un parcours d'orientation choisi et ouvert

- S'appuyer sur le "Parcours Avenir"

Développer le "Parcours Avenir" afin de rendre plus cohérent les choix des élèves

- Ouvrir l'établissement à l'environnement socio-économique proche

Mieux faire connaître le tissu économique local proche et les perspectives d'emploi liés à celui-ci tout en développant des partenariats, ce qui permettra d'ancrer davantage territorialement l'établissement.

- Encourager l'ouverture internationale

Développer les compétences linguistiques et la connaissance de l'environnement mondial en favorisant les projets internationaux aussi bien au LGT qu'à la SEP

Objectif 3 : devenir un lycéen autonome, citoyen et responsable

- Développer le "Parcours Culture"

Utiliser le "Parcours Culture" dans le cadre de l'objectif 3 afin de donner une cohérence d'ensemble plus grande aux différents projets existants au sein de l'établissement

➤ Développer l'esprit critique des élèves

Faire réfléchir les élèves au monde qui les entoure, au traitement des données qui les environnent et à la gestion de ces dernières (voir annexe)

➤ Faire construire des projets "citoyens" par les élèves dans le cadre des instances de l'établissement

Développer l'autonomie et apprendre les élèves à se responsabiliser dans le cadre de projets construits par eux-même s'inscrivant dans les priorités définis par le CESC ou le CAVL (en lien avec le CVL de l'établissement)

4 - LES INDICATEURS

Les indicateurs permettront d'apprécier la réalisation des objectifs fixés dans le contrat. Ils comprennent une valeur initiale et une valeur cible

➤ Objectif 1 : développer des parcours de réussite pour tous en fonction de son projet

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Taux de réussite au baccalauréat par série, GEN, TECH, global (mefstat6)	92	95
Taux de réussite au BTS	58	70
Taux de réussite des élèves issus de l'établissement en licence (à n+1)	35	50

Taux de réussite au BTS

Pertinence : Améliorer le taux de réussite des étudiants

➤ Objectif 2 : se former pour pouvoir suivre un parcours d'orientation choisi et ouvert

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
% d'élèves inscrits dans Parcoursup	90	98
Taux d'accès des élèves de la SEP et de la voie technologique dans des filières sélectives (STS/DUT/CPGE)	55	72

➤ Objectif 3 : devenir un lycéen autonome, citoyen et responsable

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Taux d'élèves impliqués dans une action du CVL	0	40
Taux d'élèves suivant une option culturelle ou un atelier artistique	2,7%	7%

5 - ACCOMPAGNEMENT (AUTORITÉ ACADÉMIQUE ET RÉGION)

Chaque partie identifiera et formalisera les accompagnements possibles ainsi que leurs conditions de mise en œuvre pour aider l'établissement à atteindre les objectifs fixés.

Autorité académique

➤ **Préambule**

La dotation globale allouée au lycée est fonction des effectifs et de la carte des formations spécifiques de l'établissement. Elle se décline en heures poste (HP), heures supplémentaires année (HSA) et en indemnités pour missions particulières (IMP). L'ensemble des moyens ainsi délégués doit permettre de conforter les choix effectués par l'établissement en mobilisant sa marge de manœuvre.

L'accompagnement des équipes à la mise en œuvre du contrat a été élaboré :

- en s'appuyant sur les éléments d'analyse issus du dialogue stratégique et du dialogue de validation statuant sur le projet de contrat
- lors du conseil de conseil de contractualisation d'accompagnement.

➤ **Formation**

La FTLV propose à l'établissement de planifier sa stratégie de formation sur les 4 ans du contrat et de demander des Formations d'Initiatives Territoriales (FIT) dans les 4 axes de culture commune :

- Faire réussir tous les élèves
- Numérique et innovation
- Valeurs de la république
- Ouverture sur le monde

Au regard des objectifs et leviers stratégiques, ainsi que des demandes formulées, les thèmes des formations identifiés sont :

- Enseignement avec le numérique (Classe inversée, usages pédagogiques du numérique) ;**
- Connaissance de l'adolescent**

D'autres thèmes de formation peuvent également être demandés pour répondre aux différents besoins de l'établissement pendant la durée du contrat.

Région

➤ **Mesure d'accompagnement n°1**

Afin de permettre aux élèves de devenir acteur de leur parcours de réussite et de développer leurs compétences en particulier dans le domaine du numérique la Région s'engage à étudier en matière d'équipement et d'infrastructures avec bienveillance afin de favoriser les projets pédagogiques innovants s'appuyant sur les outils numériques.

➤ **Mesure d'accompagnement n°2**

Afin de permettre aux lycéens de développer un parcours d'orientation choisi la Région s'engage à appuyer l'établissement dans le développement de la connaissance des métiers et des compétences linguistiques des élèves (notamment au travers des dispositif découverte Région et du développement du SPRO)

➤ **Mesure d'accompagnement n°3**

Afin de permettre aux élèves de développer leur autonomie citoyenne la Région s'engage en particulier au travers de son dispositif découverte Région à soutenir les projets pédagogiques de l'établissement

6 - DURÉE ET SIGNATURE DU CONTRAT

Ce contrat prend effet à partir du 1er septembre 2018 (ou à la date de la dernière signature si elle est ultérieure). Il expire à la date du 31 août 2022. Il est procédé à un bilan intermédiaire entre les parties à mi-parcours.

<p>A Vizille, le 04/09/2018 Le chef d'établissement</p> <p>Kosa Michel</p>	<p>A Grenoble, le</p> <p>La Rectrice de l'académie de Grenoble</p> <p>Fabienne BLAISE</p>
<p>A Lyon, le</p> <p>Le Président de la région Auvergne Rhône Alpes</p> <p>Laurent WAUQUIEZ</p>	

Axe	Intitulé	Objectifs	Description/Actions	Public concerné	Professeurs engagés
1	Développer des parcours de réussite pour tous en fonction de son projet				
	1.1	Développer la persévérance scolaire			
	1.1.1	Lutter contre le décrochage scolaire	Lutter contre le décrochage scolaire en cours d'année et faire diminuer le nombre d'abandons en cours de scolarité à la SEP en repérant plus précocément les situations compliquées et en travaillant avec les familles		Mme Amard (CPE) + M. Passi (CPE)
	1.1.2	Travailler sur des nouvelles formes de pédagogies et de nouveaux supports notamment numériques	Travail autour de la "classe inversée" et sur l'utilisation des tablettes numériques	SEP	Mme Willig (Eco-G), Mme Berz (Anglais), Mme Izoard (Espagnol)
	1.1.3	Encourager le tutorat entre pairs	Favoriser l'intégration des nouveaux lycéens, responsabiliser les plus anciens, développer les relations entre eux	LGT/SEP	M. Blanche (HG)
	1.2	Favoriser l'ambition et des parcours de réussite			
	1.2.1	Développer les formations mixtes	Développer l'apprentissage et les contrats de professionnalisation notamment en BTS		Professeurs intervenant en BTS
	1.2.2	Encourager les élèves de Tle à poursuivre dans des filières sélectives	Encourager les élèves à postuler sur des filières sélectives et les préparer de la meilleure façon possible		Mme Raulin (SPC), M. Baur (HG), Mme Cuvilier (SVT), Mme Wotkiewiz (HG), Mme Charlot-Fihman (Anglais)
	1.2.3	Encourager les élèves de BTS à poursuivre en licence pro	Favoriser la poursuite en licence pro via l'AP	BTS CIRA et BTS SN	M. Robert (SII), M. Grosbois (SII), M. Petit (SPC), M. Allet (SPC)
	1.3	Développer les compétences numériques			
1.3.1	Utilisation traitement de texte + tableur	Veiller à ce que tous les élèves maîtrisent des compétences de base			
1.3.2	Utilisation d'outils de création	Développer les compétences créatrices particulièrement recherchées à travers des projets spécifiques (CAA, ICN, TPE...)		M. Caroff (Apla), Mme Clerc (Lettres), M. Grosbois (SPC), M. Thomas (Maths)	
1.3.3	Mise en place d'un enseignement optionnel "IA, traitement des données et sciences numériques" proposé dans le rapport France Intelligence Artificielle	Intéresser les élèves à l'IA et développer une réflexion autour de celle-ci		M. Grosbois (SPC), M. Malzieu (SPC), M. Vellemans (SI), M. Roux (HG), Mme Deniaud (CDI)	
2	Se former pour pouvoir suivre un parcours d'orientation choisi et ouvert				
	2.1	Apprendre à s'orienter			
	2.1.1	Apprendre à chercher l'information en matière d'orientation	Apprendre dès la classe de 2nde où chercher de l'information, comment la stocker, comment l'utiliser	Classes de 2nde GT/Pro	Psy-En + professeurs principaux de 2nde GT/Pro

	2.1.2	Apprendre à utiliser et à maîtriser ParcoursSup	Apprendre à utiliser la plate-forme ParcoursSup dès la classe de 1ère et à préparer les documents demandés	Classes de 1ère GT/Pro	Psy-En + professeurs principaux de 1ère GT/Pro
	2.1.3	Connaître le tissu économique local	Favoriser les partenariats ainsi que la découverte du tissu économique local pour donner davantage d'objectifs aux élèves		M. Gledel (Elec), Mme Bouet (Electro), M. Petit (SPC), M. Robert (SII)
	2.2	Préparer les élèves à l'enseignement supérieur			
	2.2.1	Renforcer les passerelles avec les différents BTS	Poursuivre et encourager le travail de liaison avec les établissements voisins qui accueillent une partie de nos élèves en classe de BTS notamment pour le partie "production"	Classes de Tle (séries Pro et technos)	Professeurs de la SEP
	2.2.2	Les cordées de la réussite	Poursuivre et encourager l'engagement d'élèves dans ce dispositif	Classes de Tle (séries Pro)	Enseignants de la SEP
	2.2.3	Mieux préparer les élèves de séries technos aux DUT	Renforcer l'accompagnement des élèves issus des séries technologiques se destinant à aller en IUT	Classes de Tle (séries techno)	Professeurs de spécialité en séries technologiques
	2.3	S'ouvrir à l'international			
	2.3.1	Développer les projets de PFE à l'international	Favoriser les projets permettant aux élèves de faire leur PFE à l'étranger (Erasmus + projet dans le cadre du CMQ)	Bac Pro Commerce, Bac Pro SN, BTS CIRA	M. Medjbeur (Eco-G), Mme Maquet (Allemand), Mme Bonnard (Eco-G) + Profs SN ?
	2.3.2	Renforcer les compétences des élèves en anglais	Proposer des stages intensifs d'anglais ponctuellement	2nde GT + 2nde Pro	Mme Berz (Anglais), M. Troussier (Anglais)
	2.3.3	Développer les échanges entre pays européens	Favoriser les projets d'échange avec des lycées européens en plus des dispositifs déjà existants (Esabac et Picasso)		Mme Lieugard (HG), Mme Biamonti (HG), Mme Davies (Anglais), Mme Izoard (Espagnol), Mme Auria (Italien), M. Varennes (HG)
3	Devenir un citoyen autonome, citoyen et responsable				
	3.1	Comprendre le monde dans le cadre du Parcours Culture			
	3.1.1	Encourager la lecture au quotidien (1/4h lecture)	Favoriser la pratique de la lecture pour tous les élèves (aussi bien ceux du LGT que de la SEP)		
	3.1.2	Comprendre le monde et les problèmes sociétaux à travers des productions artistiques	Travailler autour de problématiques sociétales via le spectacle vivant (théâtre, danse...) et le cinéma		Mme Deniaud (CDI), Mme Liprandi (EPS), Mme Michel (Lettres), Mme Fressoz (Lettres), Mme Liotard (Lettres)
	3.1.3	Développer une culture scientifique	Changer le regard des élèves sur les sciences et développer des approches transversales		M. Santena (Maths), Mme Charles (SVT), M. Journet (SPC)
	3.2	Apprendre à se forger un esprit critique			
	3.2.1	Mise en place de "cafés philos" en 2nde GT et à la SEP	Développer la réflexion philosophique et toucher un public large notamment à la SEP		Mme Cinquin (Philosophie), Mme Meszaros (Philosophie)
	3.2.2	Renforcer le travail sur les "fakes news" dans le cadre de l'EMI	Faire réfléchir les élèves sur la production d'informations et sa diffusion		Mme Deniaud (CDI) + professeurs en charge de l'EMC

	3.2.3	Développer une "citoyenneté numérique"	Faire réfléchir les élèves sur l'utilisation des réseaux sociaux et des risques liés		Mme Pareja (Infirmière), Mme Deniaud (CDI) + professeurs en charge de l'EMC
	3.3	<u>Favoriser l'engagement dans le cadre du Parcours Citoyen</u>			
	3.3.1	Renforcer le CVL au sein de l'établissement	Encourager l'engagement d'élèves au sein du CVL et favoriser la construction de projets en lien avec le programme du CAVL		M. Passi (CPE), Mme Joubert-Gaillard (CPE), Mme Paulin (SES)
	3.3.2	Encourager les projets d'élèves autour de l'engagement citoyen	Encourager l'investissement des élèves à partir de besoins définis dans le cadre de la semaine de l'engagement		M. Roux (HG), M. Blanche (HG), Mme Amard (CPE)
	3.3.3	Développer des projets autour du développement durable	Lancer des actions concrètes et simples en matière de développement durable		M. Passi (CPE)